

Mairie de Dions  
N°32 - Novembre 2021



# BULLETIN MUNICIPAL

## EDITO

Nous avons constaté le 14 octobre dernier des impacts de plomb dans la bête à incendie située Chemin du Moulin !! Ladite bête n'est plus opérationnelle ayant perdu la quasi-totalité de l'eau qu'elle stockait.

La Mairie a bien évidemment porté plainte à la gendarmerie de Saint Mamert et la Fédération de Chasse du Gard a été saisie. Un tel niveau de bêtise reste particulièrement remarquable et témoigne du peu de cas que font un certain nombre de nos concitoyens des règles de base de la vie collective. Ceci est d'autant plus dommageable qu'il s'agit là d'un équipement de sécurité essentiel pour tous les habitants au sud du village.

Enfin que dire du coût de remise en état qui reste à la charge de la Commune...

Nous possédons un environnement particulièrement remarquable régulièrement souillé par des dépôts sauvages, des véhicules à moteur inopportuns et des usagers parfois sans gêne. Dans les jours à venir, l'Office Français pour la Biodiversité sera attentif aux événements qui pourraient intervenir sur notre territoire.

Si l'on ajoute à cela les incivilités de toute sorte (stationnement, déjections canines, nuisances sonores etc.) qui se produisent à l'intérieur de la Commune, il y a de quoi décourager les bonnes volontés à l'œuvre pour rendre notre village plus agréable à vivre.

Sachez que l'équipe municipale et moi-même sommes déterminés à trouver des solutions pour endiguer de tels phénomènes. Ce sera long mais nous ne lâcherons rien...

*Le Maire*

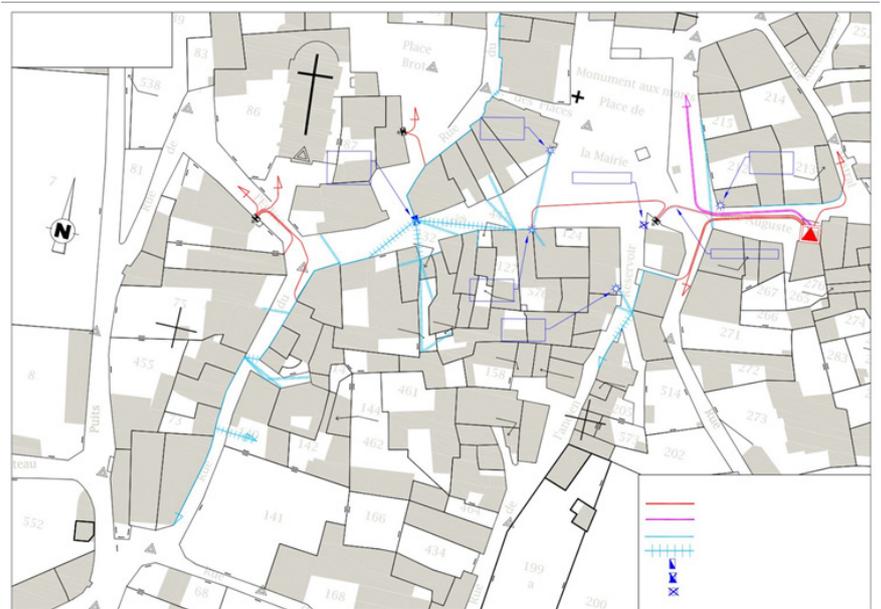


## TRAVAUX

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs place de la Mairie et rue du Grès avancent conformément au planning prévisionnel. Les nuisances sonores engendrées par le chantier devraient s'interrompre au plus tard à la fin de l'année.

Le démantèlement de l'ancienne station d'épuration est maintenant terminé.

Les buses d'évacuation de l'eau du lavoir vers la Braune sont maintenant débouchées. Il est prévu la pose d'une barrière avec un accès piéton le long du talus afin de sécuriser la zone et permettre un accès direct à la Braune. Les finitions du lavoir proprement dit seront réalisées en janvier 2022.



Les travaux de rénovation de la Mairie sont lancés. Petit rappel : les services de la Mairie sont transférés dans la salle du Conseil au 1<sup>er</sup> étage avec entrée par la rue de la Mairie à partir du 17 novembre 2021 jusqu'à fin janvier 2022.

Des travaux de réfection de chaussée sur le plateau du Grès, Chemin de la Lauze et à la Glacière seront réalisés courant janvier 2022.

## URBANISME

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront se faire par voie électronique.

Pour se faire :

- Télécharger le formulaire sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Remplissez votre dossier et envoyez-le par lettre recommandée électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@dions.fr](mailto:urbanisme@dions.fr)
- Vous recevrez le jour de la demande un accusé d'enregistrement électronique (AEE)
- Dans un délai de 10 jours ouvrés vous recevrez un accusé d'enregistrement électronique qui vous indiquera que votre dossier est en cours de traitement.

*Attention il restera toujours possible d'effectuer vos demandes directement en Mairie*



**Service-Public.fr**  
Le site officiel de l'administration française

## ORAGES

Notre Commune a connu le dimanche 26 septembre un épisode orageux avec une activité électrique intense. Dans ce cadre un certain nombre de nos concitoyens ont perdu des équipements électroménagers ou autres.

En matière d'équipements de protection, un petit rappel s'impose :

Le parafoudre et le paratonnerre sont deux éléments de protection contre la foudre et les surtensions électriques qui ne protègent pas exactement la même chose.

Le paratonnerre permet de protéger les bâtiments contre un coup direct de la foudre. Le nôtre installé sur le clocher de l'église protège les bâtiments sur un rayon de 100 mètres et permet ainsi d'éviter les incendies.

Le parafoudre quant à lui est un dispositif installé dans chaque logement qui permet de protéger les appareils électriques ou électroniques de surtensions électriques transitoires engendrées par la foudre.

Au vu de l'intensité des épisodes orageux que nous connaissons depuis quelques années, il est vivement conseillé de faire installer un parafoudre dans chaque habitation.



## VIDEO PROTECTION

Nous constatons depuis quelques années une recrudescence d'actes malveillants notamment sur les véhicules en stationnement.

Devant un tel constat, l'équipe municipale souhaite installer des dispositifs de vidéo-protection dans le cadre du réseau mutualisé de vidéo -protection du Centre interurbain de vidéo protection de Nîmes métropole (CIUVP) de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole.

Une demande a été faite auprès du Groupement de Gendarmerie du Gard pour la mise en œuvre d'un diagnostic sécurité sur le village.

Nous solliciterons ensuite une autorisation préfectorale. Une fois ces étapes franchies, le Conseil Municipal pourra se prononcer sur l'installation d'un équipement sur le parking du Rossignol et sur le projet de parking en face des Aires de Braune.





## BAPTÊME DE L'ÉCOLE

Le 6 novembre 2021 s'est tenue la cérémonie de baptême de notre école.

Dorénavant elle s'appelle Ecole Lucienne Joubert.

Une plaque a été dévoilée en présence de nombreux habitants et de la famille de Lucienne Joubert.

Des photos et travaux des anciens élèves mis à dispositions des participants ont suscité des commentaires et parfois de la nostalgie.

Ce moment, fort en émotion s'est clôturé par un pot de l'amitié, qui a permis d'échanger autour des souvenirs de chacun.



## EN BREF

- Le dispositif de télé-alerte qui permet de prévenir la population en cas de risques naturels est maintenant opérationnel. Merci de penser à vous inscrire sur la plateforme en utilisant le lien suivant : <https://www.inscription-volontaire.com/dions/> ;
- La convention avec l'association Présence 30 est maintenant signée. Elle permet aux personnes âgées de la Commune de bénéficier d'un service de télé assistance à domicile. La Commune peut participer aux frais d'abonnement et ce sous conditions de ressources. Pour plus d'informations merci de contacter la Mairie ;
- L'association Une Nouvelle Page propose un temps d'échange tous les premiers lundis de chaque mois de 19h à 20h. Ce temps sera l'occasion de préparer les animations à organiser dans le cadre de la bibliothèque.

## REZO POUCE

La Communauté de communes du Pont du Gard et le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon développent, sur leurs territoires, un réseau d'autostop selon la démarche sécurisante « Rezo Pouce » afin de proposer aux usagers une alternative à la voiture individuelle pour leurs déplacements du quotidien.

Il s'agit à la fois d'un co-voiturage par le biais d'une application et d'un réseau sécurisé d'auto stop au moyen d'arrêts identifiés à l'entrée et à la sortie du village.

L'objectif est de promouvoir un mode de déplacement accessible à tous les publics, à la fois via l'autostop mais aussi via l'organisation entre voisins (covoiturage). Ce dispositif vient compléter l'offre de transports en commun existant et apporte une nouvelle solution de mobilité à la fois flexible, conviviale, écologique et économique. Par ailleurs, il répond parfaitement aux contraintes mobilité de notre territoire dans une démarche éco-responsable.



Pour tous renseignements vous pouvez-vous adresser :

En Mairie  
Au Syndicat mixte des Gorges du Gardon (Tel : 04.48.27.01.00)  
Sur le site [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)

## BESOIN D'AIDE POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... À moins de 30 minutes de chez vous, dans la commune de Saint Geniès de Malgoirès les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Les agents de votre France services vous accompagnent du lundi au jeudi de 8h à 12h à 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h.

Locaux du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

4 rue Diderot, 30190 SAINT GENIES DE MALGOIRES

Vous pouvez également prendre contact au 04.66.63.00.80 ou par courriel à [contact@leinsgardonnenque.fr](mailto:contact@leinsgardonnenque.fr)



Pour vos démarches du quotidien,  
nos agents vous accueillent à moins  
de 30 minutes de chez vous !

**PROCHE DE VOUS,**

**PROCHE DE CHEZ VOUS**

[france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)



«CHOSSES VUES»  
La rubrique de l'environnement

## LE LAMIER POURPRE

Famille : Lamiaceae, Labiaceae.  
Origine-Répartition : Médio européenne et Eurasiatique  
Couleur : Pourpre  
Floraison : Février-Novembre.  
Hauteur de tige : 10 à 20 cm



Nous pouvons encore voir en cette saison dans nos rues, le lamier pourpre (*Lamium purpureum*) ou Lamier rouge, Ortie rouge, Pain de poulet... C'est une plante rudérale, elle s'adapte parfaitement à tous les milieux qui peuvent nous paraître « hostiles » elle est polymorphe (multiple-formes). La dissémination s'effectue essentiellement par les fourmis (*Myrmécochore*) ce fonctionnement n'a de sens que si les graines sont transportées par des fourmis moissonneuses ou granivores\* (genre : *Messor barbarus*).

En agriculture ou en jardinage, c'est une adventice « mauvaise herbe », elle prolifère très bien sur des sols azotés (plante bio-indicatrice), mais voilà ! Elle a par ailleurs plusieurs atouts comme : Excellente couvre sol, pendant les mois d'hiver elle protège le sol nu des pluies battantes qui tassent le sol évite donc la battance et le lessivage du sol, une plante répulsive sur certains insectes (*Doryphores...*), mellifère en attirant les insectes pollinisateurs abeilles, bourdons et des vertus médicinales...

Les bienfaits médicinaux du Lamier pourpre : Nous pouvons utiliser la plante, une fois broyée comme cataplasme sur les plaies pour la cicatrisation et la désinfections, il est aussi astringent, anti diarrhéique et diurétique. Et en plus elle est comestible, elle a une odeur un peu poivrée et un goût légèrement sucré. Elle peut être consommée crue en salade par exemple, cuit, sautée à la poêle ou agrémenter une sauce. IMPORTANT ! A ne pas confondre avec la Ballote noire, le lierre terrestre, la menthe des champs et la Brunelle charbonnière. Qui elles aussi sont des Lamiacées mellifères et médicinales. Mais ceci est une autre histoire...

## LES FOURMIS MOISSONNEUSES

La fourmi est apparue sous la période du Jurassique (168-140 millions d'années) à partir d'une guêpe primitive, c'est une Hyménoptère, d'où la présence d'aiguillon chez certaines. Les fourmis occupent tous les biotopes (milieux vivants), il y aurait plus de 12 000 espèces décrites à ce jour, quatre principales sous familles : Les Myrmiciniés (*Messor barbarus*), les formiciniés (*Lasius niger*), les dolichoderiniés, et les ponériniés. Elles participent à la biodiversité par leurs qualités de récolteuses de graines, entre autres... Nous rencontrons deux espèces importante dans nos régions Méridionales ; *Messor barbarus*, et *Lasius niger*, mais cette dernière participe à la dissémination pour d'autre raison.



*Messor* couramment rencontrée dans les régions Méditerranéennes, il est fréquent de croiser de longue file à double sens reliant le nid aux différents sites de fourrage, les plus grosses dépassent le centimètre de longueur elle est caractérisée par une énorme tête rouge foncée, capable de portée plus de 60 milligrammes de graine.



*Lasius* surtout connue pour son intérêt des pucerons et des cochenilles de nos jardins dont elle raffole les excréments de miellat. Les graines font parties de son menu pour le sucre et les graisses, et ainsi elle assure leurs dispersions.

# CALINI

## CONSEIL IMMOBILIER

IMMOBILIER

CALINI CONSEIL

AGHAT LOCATION VENTE

*Une équipe mobilisée à vos côtés !*



Av. Charles de Gaulle  
30190 LA CALMETTE  
☎ 04 66 63 11 31  
✉ lacalmette@calini.com

Parking CC *Easingo*

**calini.com**

Apr 17/18. Com - 04 66 222 223 - SIRET 813 664 349 00012

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

# HECTARE

URBANISME DURABLE

Le terrain  
au cœur  
de votre projet  
immobilier



Agence de nîmes  
**04 66 640 660**

HECTARE 2020 - © MADNFR



## Opération Broyage



Du 16 novembre au 15 décembre 2021,  
je peux venir au stade avec mes branchages

Début janvier, les végétaux seront broyés

Vous pourrez repartir avec votre broyat



### QUELS TYPES DE VÉGÉTAUX DÉPOSER ?

Tous types de tailles de haies  
y compris les feuillages persistants



Branches < à 10 cm de diamètre

Feuilles en petite quantité

Brindilles

Végétaux refusés



Branches > à 10 cm de diamètre

Tonte de gazon

Planches de bois

Souches

### Etat civil

### Mariage :

Madame Samantha Goujon et Monsieur Shane Ordonez, le  
30/09/2021  
*Nos félicitations aux mariés.*

### Baptême civil :

Julia Legal le 04/09/2021  
*Nos félicitations aux parents.*

### PACS :

Madame Laetitia Vincent et Monsieur Guilhem Felgeirolles  
*Nos félicitations aux pacsés.*

### Décès :

Madame Dhellia Vidy, le 09/08/2021  
Madame Ginette Beltrando, le 17/06/2021  
Monsieur Roland Boucoiran, le 09/06/2021  
*Nos sincères condoléances aux familles des défunts.*

### La mairie de Dions vous accueille

Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h-12h et 14h-17h.- Jeudi de 9h-17 h.  
Téléphone : 04 30 06 52 90 | Mail : [accueil@dions.fr](mailto:accueil@dions.fr)